



mercredi 28 mars 2018
mensuel
p.38

Après l'ombre

de Stéphane Mercurio

France, 2018. Documentaire. 1h33. Sortie le 28 mars.

Il y a dix ans, Stéphane Mercurio avait signé un beau documentaire sur les femmes de détenus, *À côté*. Avec *Après l'ombre*, elle s'intéresse aux anciens détenus de longue peine, mais le problème est que cette fois la relation est médiée par un tiers : la réalisatrice suit un metteur en scène de théâtre qui transforme la parole des détenus en spectacle. Pourquoi pas ? Or la démarche du metteur en scène, jamais questionnée, parasite le recueil du témoignage. Un exemple : un détenu raconte le parloir, dit qu'il a appelé le 2428 pour y faire venir une femme, on devine petit à petit qu'il parle de sexe même s'il ne dit pas les mots, et il termine brutalement après tant de pudeur par « *la branlette, ras le bol* ». Le témoignage est émouvant jusque dans sa maladresse, or le metteur en scène le reprend devant les autres : « *On n'a pas compris, on ne sait pas si tu l'invites pour le thé, il faut dire qu'elle vient pour des "relations sexuelles"* », etc. On passe en direct du témoignage à une parole cadrée ; d'une logique de l'émotion (qui affecte le langage et les postures) à une logique de la communication (où tout est clair). Le documentaire est là pour enregistrer le trouble, fort heureusement, et toutes ces paroles sont fortes et précieuses : un ancien détenu raconte comment il s'est enlevé les dents, sans être soigné par l'administration pénitentiaire ; un autre se compare à un nouveau-né qui doit se bercer tout seul. Le dispositif de répétition théâtrale qui permet la libération de la parole est aussi celui qui la bride — mais il suffit de quelques mots pour qu'on plonge dans une souffrance à long terme rarement montrée et vertigineuse.

Stéphane Delorme